

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 2 AVRIL 2012

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 2 avril 2012 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Absences : Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2 (motivée)
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3 (motivée)

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 2 avril 2012 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 avril 2012.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mars 2012.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 27 mars 2012.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Somme payable en 2012 pour les services de la Sûreté du Québec.
 - 2) Règlement numéro 167-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin d'agrandir la zone C-11 à même la zone RE-27, d'y modifier les usages permis et d'y autoriser des usages commerciaux secondaires à un terrain dont l'usage principal est résidentiel.
 - 3) Règlement numéro 168-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone C-10 et de modifier les grilles de spécifications.
 - 4) Conseil Sport Loisir de l'Estrie, campagne de membership 2012-2013.
 - 5) Achat de gravier pour les travaux d'été 2012, allocation d'un budget d'opération.
 - 6) Corporation de conservation du boisé de Johnville, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, restauration écologique dans une tourbière.
 - 7) Égout pluvial rue Church, achat de matériaux.

- 8) M. Denis Brouillard, complément à la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec du 27 septembre 2011. Abrogation de la résolution 2011-09-3704.
- 9) Provision mauvaises créances 2012.
- 10) Challenge intermunicipal du Haut-Saint-François, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 11) Événement en collaboration avec Conseil Sport Loisir de l'Estrie, MRC du Haut-Saint-François, Kino Québec, Ville de Cookshire-Eaton et Ville d'East-Angus, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 12) Fête de la St-Jean, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 13) Fête de la St-Jean, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 14) Camp de soccer, terrain de balle de Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 15) Famille Fraser, activité familiale, Johnville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 16) Orford sur la route, Centre d'arts Orford, contribution financière 2012.
- 17) Contrat de location d'une piscine à Sawyerville, autorisation de signature.
- 18) Société du musée historique d'Eaton Corner, résolution d'appui à une demande de subvention.
- 19) Projets de développement dans les différents secteurs de la municipalité, adoption d'un plan de travail local 2012.
- 20) Organisation d'une collecte de sang en collaboration avec la Sûreté du Québec et Héma-Québec.
- 21) Inventaire des équipements dans les 3 casernes, ajustement de la police d'assurance 2012.
- 22) Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ), état des conduites d'eau potable et d'eaux usées, mise à jour des plans d'intervention, mandat à Services exp inc.
- 23) Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ), mise aux normes, puits chemin du Bassin, secteur Cookshire, étude d'avant-projet, mandat à Services exp inc.
- 24) Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout rue Prévost, mandat à Services exp inc.
- 25) Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout, Développement Le Boisé de Cookshire, phase II, mandat à Services exp inc.

- 26) Refinancement et regroupement de règlements d'emprunt, autorisation à la trésorière.
- 27) M. Claude Carrier, demande de dérogation mineure 2007-004-D. Abrogation de la résolution 2007-10-2079.
- 28) Martel, Brassard, Doyon, avocats, paiement d'honoraires professionnels.
- 29) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiement d'honoraires professionnels.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement numéro 167-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin d'agrandir la zone C-11 à même la zone RE-27, d'y modifier les usages permis et d'y autoriser des usages commerciaux secondaires à un terrain dont l'usage principal est résidentiel.
- 2) Règlement numéro 168-2012 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone C-10 et de modifier les grilles de spécifications.
- 3) Règlement modifiant le règlement 122-2009 concernant la prévention en matière de sécurité incendie.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement numéro 163-2012 décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues et autorisant un emprunt de 495 000 \$ pour en acquitter le coût, Boisé de Cookshire, phase II.
- 2) Règlement numéro 164-2012 modifiant le règlement numéro 115-2008 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.
- 3) Règlement numéro 165-2012 concernant la tarification relative aux demandes de modifications à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Achat d'abat-poussière, saison 2012, adjudication d'un contrat.
- 2) Ministère des Transports, contrat de balayage de certaines rues, autorisation de signature.
- 3) M. Darel Hunting et Mme Bonnie Gowans, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, échange de terrain.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 2 avril 2012 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 avril 2012.

Résolution 2012-04-3894

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 2 avril 2012 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mars 2012.

Résolution 2012-04-3895

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 5 mars 2012 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 27 mars 2012.

Résolution 2012-04-3896

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 27 mars 2012 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) Mme Line Martel-Bégin, représentante d'un groupe de producteurs forestiers, s'adresse au conseil concernant le règlement sur l'abattage d'arbres adopté par la MRC du Haut-Saint-François. Elle demande l'appui de la municipalité pour faire amender ce règlement jugé trop contraignant. Le maire lui demande de lui remettre par écrit les dispositions du règlement qui devraient être modifiées. Il ajoute que le conseil est d'accord avec les revendications des producteurs forestiers. Il fera des représentations en ce sens à la MRC.
- 2) Mme Manon Corbeil, représentante de la Société d'agriculture, présente le projet d'aménagement d'une nouvelle entrée pour le site de la route 108. De plus, elle demande la participation de la municipalité dans ce projet. Elle dépose au directeur général / secrétaire-trésorier, un document précisant le projet. Le maire l'informe que la municipalité participera à la réalisation de cet aménagement. Il ajoute que le projet devrait aussi être présenté aux députés provincial et fédéral. Le MTQ et Hydro-Québec devront aussi être contactés.
- 3) M. Darel Hunting résume la demande d'autorisation qu'il adresse à la CPTAQ pour échanger une partie de terrain avec son voisin. Le maire l'informe que sa demande est à l'ordre du jour et que le conseil adoptera une résolution de conformité aux règlements d'urbanisme.

F) Correspondance.

Résolution 2012-04-3897

1. Gouvernement du Québec – Fête nationale du Québec, organiser un événement.
2. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Déclaration des prélèvements d'eau, année 2011. / Information concernant les demandes d'autorisation.
3. Emploi Québec – Information sur le placement étudiant.
4. CPTAQ – Mme Yolande Gosselin Dion, infraction intersection de la route 212 et du chemin Lower, la date limite pour le nettoyage du terrain est reportée au 30 mai 2012.
5. Commission scolaire des Hauts-Cantons – Rapport annuel 2010-2011.
6. AFA des Sommets – Document sur l'élagage des arbres.
7. Prix Ruralia-Desjardins.
8. BCF avocats d'affaires – Formation sur la négociation collective.
9. Collectif des entreprises d'insertion du Québec – Document d'information.
10. AVIZO – Présentation de la firme.
11. Récupex – L'Estrie met ses culottes, 16^e anniversaire.
12. Michel Chrétien – Offre de services.
13. Emblème – Offre de services.

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Somme payable en 2012 pour les services de la Sûreté du Québec.

Résolution 2012-04-3898

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de payer la facture de 440 690 \$ pour les services de la Sûreté du Québec selon les modalités suivantes :

- 1^{er} versement au plus tard le 30 juin 2012;
- 2^e versement au plus tard le 31 octobre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Règlement numéro 167-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin d'agrandir la zone C-11 à même la zone RE-27, d'y modifier les usages permis et d'y autoriser des usages commerciaux secondaires à un terrain dont l'usage principal est résidentiel.

Résolution 2012-04-3899

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'adopter par résolution le premier projet de règlement numéro 167-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin d'agrandir la zone C-11 à même la zone RE-27, d'y modifier les usages permis et d'y autoriser des usages commerciaux secondaires à un terrain dont l'usage principal est résidentiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Règlement numéro 168-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone C-10 et de modifier les grilles de spécifications.

Résolution 2012-04-3900

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter par résolution le premier projet de règlement numéro 168-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone C-10 et de modifier les grilles de spécifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Conseil Sport Loisir de l'Estrie, campagne de membership 2012-2013.

Résolution 2012-04-3901

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 120 \$ pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton au Conseil Sport Loisir de l'Estrie et de nommer le conseiller Pete Lachance, ainsi que le conseiller Yvon Roy pour représenter la municipalité lors de l'assemblée annuelle des membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Achat de gravier pour les travaux d'été 2012, allocation d'un budget d'opération.

Résolution 2012-04-3902

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'allouer un budget de 136 000 \$ pour l'achat de gravier pour les travaux d'été 2012, phase I.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Corporation de conservation du boisé de Johnville, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, restauration écologique dans une tourbière.

Résolution 2012-04-3903

CONSIDÉRANT que la Corporation de conservation du boisé de Johnville fait une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour la restauration de 31 hectares de tourbière situés dans le Parc écoforestier de Johnville;

CONSIDÉRANT que la demande a été analysée en tenant compte des dispositions des règlements 113-2008, 114-2008 et 371-2000 et que ce

projet ne contrevient à aucune disposition reliée à la réglementation applicable sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet la Corporation de conservation du boisé de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Égout pluvial rue Church, achat de matériaux.

Résolution 2012-04-3904

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat de matériaux pour l'implantation d'un réseau d'égout pluvial sur la rue Church, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Matériaux Bouchard	37 679,89 \$
Construction Groupe Prévost	---

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu d'accepter l'offre de Matériaux Bouchard, au montant de 37 679,89 \$ (avant taxes), conformément à sa soumission ouverte le 2 avril 2012 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) M. Denis Brouillard, complément à la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec du 27 septembre 2011. Abrogation de la résolution 2011-09-3704.

Résolution 2012-04-3905

CONSIDÉRANT que M. Denis Brouillard, 141 chemin Simard, s'est adressé à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour obtenir l'autorisation d'exploiter une gravière sur sa propriété située sur le lot 25-A, rang 1, cadastre du Canton Eaton (dossier 400977);

CONSIDÉRANT que la CPTAQ demande un complément d'information à cause de la présence d'une érablière sur une partie du terrain visé par la demande;

CONSIDÉRANT que cette gravière est située dans la zone rurale RU-2 et est conforme au règlement de zonage 371-2000, chapitre IX, article 9.1 régissant l'implantation de nouvelles carrières, gravières et sablières en zones rurale et industrielle aéroportuaire;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme au règlement relatif à la protection des milieux forestiers (règlement 345-11, art. 2.11, K);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet de M. Denis Brouillard.

Cette résolution abroge la résolution 2011-09-3704.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Provision mauvaises créances 2012.

Résolution 2012-04-3906

CONSIDÉRANT le rapport du directeur général / secrétaire-trésorier concernant la liste des mauvaises créances se terminant le 31 décembre 2011;

CONSIDÉRANT qu'il appert de ce rapport que des mauvaises créances pour la somme de 22 469,93 \$ ne pourront être recouvrées;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'effacer ces mauvaises créances;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu de radier les mauvaises créances apparaissant sur le rapport déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Challenge intermunicipal du Haut-Saint-François, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2012-04-3907

CONSIDÉRANT que Challenge intermunicipal du Haut-Saint-François, happening familial, demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 5 mai 2012 à Cookshire en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la note de service de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs du 23 mars 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Événement en collaboration avec Conseil Sport Loisir de l'Estrie, MRC du Haut-Saint-François, Kino Québec, Ville de Cookshire-Eaton et Ville d'East-Angus, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2012-04-3908

CONSIDÉRANT que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie, la MRC du Haut-Saint-François, Kino Québec, la Ville de Cookshire-Eaton et la Ville d'East-Angus demandent l'autorisation pour la tenue d'une activité à Cookshire en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la note de service de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs du 23 mars 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Fête de la St-Jean, secteur Johnville, autorisation en vertu du règlement 86-2007, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2012-04-3909

CONSIDÉRANT que Loisirs Johnville demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 23 juin 2012 pour la St-Jean, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Marc Quevillon et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la note de service de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs du 23 mars 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Fête de la St-Jean, secteur Cookshire, autorisation en vertu du règlement 86-2007, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2012-04-3910

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 24 juin 2012 pour la St-Jean en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la note de service de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs du 23 mars 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Camp de soccer, terrain de balle à Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2012-04-3911

CONSIDÉRANT que les organisateurs d'un camp de soccer demandent l'autorisation pour la tenue d'une activité du 9 au 14 juillet à Sawyerville en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la note de service de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs du 23 mars 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Famille Fraser, activité familiale, Johnville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2012-04-3912

CONSIDÉRANT que la famille Fraser demande l'autorisation pour la tenue d'une activité du 30 juin au 1^{er} juillet à Johnville en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la note de service de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs du 23 mars 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Orford sur la route, Centre d'arts Orford, contribution financière 2012.

Résolution 2012-04-3913

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ au Centre d'arts Orford pour l'organisation d'un concert classique « Orford sur la route » le 11 juillet 2012 à l'église Trinity Church de Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Contrat de location d'une piscine à Sawyerville, autorisation de signature.

Résolution 2012-04-3914

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de location intervenu avec l'Hôtel de Sawyerville concernant l'utilisation de la piscine pour l'été 2012.

Le paiement sera effectué en 2 versements égaux au début et à la fin de la saison.

Ce contrat est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Société du musée historique d'Eaton Corner, résolution d'appui à une demande de subvention.

Résolution 2012-04-3915

CONSIDÉRANT que la Société du musée historique du comté de Compton dépose une demande d'aide financière à Patrimoine canadien dans le cadre du Fonds du Canada pour les espaces culturels dans le but de réaliser un projet de village musée axé sur la mise en valeur du patrimoine des pionniers américains et anglophones ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a adopté un règlement pour constituer en site du patrimoine ce secteur où se trouvent des biens culturels immobiliers;

CONSIDÉRANT que ces biens culturels immobiliers permettront d'offrir à la population des activités patrimoniales et artistiques professionnelles déficientes sur le territoire ;

CONSIDÉRANT que ce secteur d'Eaton Corner représente pour la Ville de Cookshire-Eaton un paysage architectural d'une grande importance historique puisqu'on y retrouve deux bâtiments classés monument historique par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton s'est portée caution en faveur de la Société du musée historique du comté de Compton pour un montant de 220 000 \$;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton réalisera les services d'accueil et sanitaires du projet notamment le stationnement et la signalisation;

CONSIDÉRANT qu'au cours des dernières années, la Ville de Cookshire-Eaton a contribué financièrement pour la réalisation d'étude d'avant-projet et la demande d'exclusion de la zone agricole d'une partie de terrain;

CONSIDÉRANT que le village d'Eaton Corner fait partie de l'itinéraire du Chemin des Cantons qui met en valeur le patrimoine bâti et naturel des Cantons-de-l'Est;

CONSIDÉRANT que ce projet constituera un apport considérable à cet itinéraire touristique des Cantons-de-l'Est et une destination de villégiature de qualité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton appuie la demande d'aide financière de la Société du musée historique du comté de Compton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Projets de développement dans les différents secteurs de la municipalité, adoption d'un plan de travail local 2012.

Résolution 2012-04-3916

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'adopter le plan de travail local 2012 tel que déposé par la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs.

Ce plan de travail est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Organisation d'une collecte de sang en collaboration avec la Sûreté du Québec et Héma-Québec.

Résolution 2012-04-3917

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser la tenue d'une collecte de sang le 10 mai 2012, en collaboration avec la Sûreté du Québec et Héma-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Inventaire des équipements dans les 3 casernes, ajustement de la police d'assurance 2012.

Résolution 2012-04-3918

CONSIDÉRANT que sur la police d'assurance 2012, la protection pour les équipements dans les 3 casernes est insuffisante;

CONSIDÉRANT que le conseil juge que cette protection devrait être augmentée pour assurer la municipalité d'une couverture adéquate;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon et résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à procéder à l'augmentation du montant assurable du contenu des 3 casernes sur le territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ), état des conduites d'eau potable et d'eaux usées, mise à jour des plans d'intervention, mandat à Services exp inc.

Résolution 2012-04-3919

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accorder un mandat à Services exp inc. concernant la mise à jour des plans d'intervention de l'état des conduites d'eau potable et d'eaux usées, pour un montant maximal de 20 000 \$ selon la programmation déposée au TECQ 2010-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ), mise aux normes, puits chemin du Bassin, secteur Cookshire, étude d'avant-projet, mandat à Services exp inc.

Résolution 2012-04-3920

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accorder un mandat à Services exp inc. concernant une étude d'avant-projet de mise aux normes du puits, chemin du Bassin, pour un montant maximal de 15 000 \$ selon la programmation déposée au TECQ 2010-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout rue Prévost, mandat à Services exp inc.

Résolution 2012-04-3921

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu de mandater les Services exp pour faire la demande d'un certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant le projet de

prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout rue Prévost.

La demande d'autorisation contient une copie dûment certifiée de la résolution du conseil de la Ville d'autoriser les Services exp. à soumettre cette demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et que le conseil de la Ville s'engage à transmettre, lorsque les travaux sont achevés, une attestation quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

La municipalité s'engage à entretenir les ouvrages qui seront à construire dans le cadre de la gestion des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 25) Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout, Développement Le Boisé de Cookshire, phase II, mandat à Services exp inc.

Résolution 2012-04-3922

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de mandater les Services exp pour faire la demande d'un certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout, développement Le Boisé de Cookshire, phase II.

La demande d'autorisation contient une copie dûment certifiée de la résolution du conseil de la Ville d'autoriser les Services exp. à soumettre cette demande au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et que le conseil de la Ville s'engage à transmettre, lorsque les travaux sont achevés, une attestation quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

La municipalité s'engage à entretenir les ouvrages qui seront à construire dans le cadre de la gestion des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 26) Refinancement et regroupement de règlements d'emprunt, autorisation à la trésorière.

Résolution 2012-04-3923

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser la trésorière à refinancer et regrouper les règlements d'emprunt 66-2006 (rue Caron), 72-2006-A (autopompe), 67-2006 (chemin des Étangs), 81-2007 (rétrocaveuse), 146-2010 (Boisé de Cookshire, phase I) et 147-2010 (chemin du Boisé).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 27) M. Claude Carrier, demande de dérogation mineure 2007-004-D. Abrogation de la résolution 2007-10-2079.

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil.

- 28) Martel, Brassard, Doyon, avocats, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-04-3924

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le paiement des honoraires de 7 698,98 \$ (incluant les taxes) à Martel Brassard, Doyon, avocats, concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 29) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-04-3925

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement des honoraires de 2 007,50 \$ (incluant les taxes) à Marc Turcotte, urbanisme-conseil, concernant des dossiers de modification du zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement numéro 167-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin d'agrandir la zone C-11 à même la zone RE-27, d'y modifier les usages permis et d'y autoriser des usages commerciaux secondaires à un terrain dont l'usage principal est résidentiel.

Résolution 2012-04-3926

Avis de motion est donné par le conseiller Ghyslain Chauveau qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage 416-01 afin d'agrandir la zone C-11 à même la zone RE-27, d'y modifier les usages permis et d'y autoriser des usages commerciaux secondaires à un terrain dont l'usage principal est résidentiel.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Règlement numéro 168-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone C-10 et de modifier les grilles de spécifications.

Résolution 2012-04-3927

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Roy qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage 416-01 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone C-10 et de modifier les grilles de spécifications.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 1) Règlement modifiant le règlement 122-2009 concernant la prévention en matière de sécurité incendie.

Résolution 2012-04-3928

Avis de motion est donné par le conseiller Pete Lachance qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement 122-2009 concernant la prévention en matière de sécurité incendie.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement numéro 163-2012 décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues et autorisant un emprunt de 495 000 \$ pour en acquitter le coût, Boisé de Cookshire, phase II.

Résolution 2012-04-3929

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'adopter le règlement numéro 163-2012 décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues et autorisant un emprunt de 495 000 \$ pour en acquitter le coût, Boisé de Cookshire, phase II.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Règlement numéro 164-2012 modifiant le règlement numéro 115-2008 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

Résolution 2012-04-3930

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'adopter le règlement numéro 164-2012 modifiant le règlement numéro 115-2008 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Règlement numéro 165-2012 concernant la tarification relative aux demandes de modifications à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Résolution 2012-04-3931

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'adopter le règlement numéro 165-2012 concernant

la tarification relative aux demandes de modifications à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2012-04-3932

Compte salaires **112 374,10 \$**

Compte général

201200185 (I)	CHENIL BOUBOU	1 000,00 \$
201200186 (I)	ALAIN CARRIER	4 000,00 \$
201200187 (I)	DONALD BOUCHARD	2 000,00 \$
201200188 (I)	JEFF CROSS	2 000,00 \$
201200189 (I)	DANIEL BERNARD	1 500,00 \$
201200190 (I)	KARINE DEMARCHI	201,25 \$
201200191 (I)	NOEL LANDRY	251,25 \$
201200192 (I)	LAURENT & CLAUDETTE	453,90 \$
201200193 (I)	FINANCIÈRE BANQUE	1 202,18 \$
201200282 (I)	MARC TURCOTTE O.V.Q.	1 597,50 \$
201200283 (I)	THERRIEN,	11 636,02 \$
201200285 (I)	AGENCE DU REVENU DU	8 270,03 \$
201200286 (I)	Desjardins sécurité financière	2 019,29 \$
201200287 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	18 546,60 \$
201200288 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	947,52 \$
201200289 (I)	SSQ-BATIRENTE	5 161,01 \$
201200290 (I)	SSQ-FONDS D'ACTION	2 486,17 \$
201200291 (I)	SYNDICAT DES	1 784,85 \$
201200292 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS	600,88 \$
201200293 (I)	ENTRETIEN 4 SAISONS	783,24 \$
201200294 (I)	CHRISTIAN BOUTIN /	373,76 \$
201200295 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE	1 440,31 \$
201200296 (I)	DESJARDINS CAISSE DES	100,00 \$
201200297 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	4 500,00 \$
201200298 (I)	COGESAF	50,00 \$
201200299 (I)	LOCATION SÉVIGNY	13 797,00 \$
201200300 (I)	ÉCOLE NATIONALE DES	220,50 \$
201200301 (I)	ALEXANDRE AUDIT	18,48 \$
201200302 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE	337,00 \$
201200303 (I)	SYLVAIN FRANCOEUR	37,80 \$
201200304 (I)	FORMATION URGENCE VIE	586,91 \$
201200305 (I)	ASSOCIATION DES	90,00 \$
201200306 (I)	NATHANIEL RUEL	27,72 \$
201200307 (I)	YVON LAROCHE	18,48 \$
201200308 (I)	HENRY PAINTIN	89,88 \$
201200309 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	157,40 \$
201200310 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	661,11 \$
201200311 (I)	ACTION SOLUTIONS SANS FIL	238,58 \$
201200312 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	311,00 \$
201200313 (I)	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE	36 165,10 \$
201200314 (I)	RICHARD FORTIER	175,00 \$
201200315 (I)	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES	1 095,56 \$
201200316 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	3 361,71 \$
201200317 (I)	AGENCE DU REVENU DU	9 700,15 \$
201200318 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	22 478,75 \$
201200319 (I)	PIERRE ROBITAILLE	31,20 \$
201200320 (I)	MICHEL COUTURE	77,58 \$
201200321 (I)	MINISTRE DES FINANCES	67,00 \$
201200322 (I)	MINISTRE DES FINANCES	68,00 \$
201200324 (I)	COMBEQ	304,68 \$
201200325 (I)	CÉLINE BLAIS	59,24 \$
201200326 (I)	NOEL LANDRY	527,33 \$
201200327 (I)	AGENCE DU REVENU DU	13 426,99 \$

201200328 (I)	Desjardins sécurité financière	2 676,90 \$
201200329 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	30 362,97 \$
201200330 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	1 184,40 \$
201200331 (I)	SSQ-BATIRENTE	6 710,60 \$
201200332 (I)	SSQ-FONDS D'ACTION	3 243,87 \$
201200333 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS	315,84 \$
201200334 (I)	SYNDICAT DES	2 427,37 \$
201200339 (I)	HYDRO QUÉBEC	12 978,60 \$
201200340 (I)	GESTION GILLES GENEST	133,28 \$
201200341 (I)	BELL CANADA	2 466,47 \$
201200342 (I)	TELMATIK	176,14 \$
201200343 (I)	CENTRE DE RENO LE CRAIG	459,90 \$
201200344 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	51 125,61 \$
201200345 (I)	ATELIER D'ÉBÉNISTERIE	7 930,98 \$
201200346 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 326,67 \$
201200347 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	1 018,49 \$
201200348 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-	570,68 \$
201200349 (I)	INFOTECH	266,74 \$
201200350 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	2 331,25 \$
201200351 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	363,67 \$
201200352 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	75,18 \$
201200353 (I)	ÉQUIPEMENT SANITAIRES	251,45 \$
201200354 (I)	ÉCOLE NATIONALE DES	504,00 \$
201200355 (I)	FEDERATION QUEBECOISE	216,56 \$
201200356 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	186,94 \$
201200357 (I)	CHRISTOPHER MAGUIRE	49,44 \$
201200358 (I)	ATELIER FORTIN ET FILS INC.	9,76 \$
201200359 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	8 658,86 \$
201200360 (I)	LES INDUSTRIES WAJAX LTEE	1 131,94 \$
201200361 (I)	LE PRO DU CB INC.	2 054,14 \$
201200362 (I)	ENTREPRISES DENIS	63,54 \$
201200363 (I)	EVEREST	20,22 \$
201200364 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	462,93 \$
201200365 (I)	PREVIMED INC.	133,70 \$
201200366 (I)	MARTIN TREMBLAY	105,00 \$
201200367 (I)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	200,14 \$
201200368 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	2 749,08 \$
201200369 (I)	MUNICIPALITÉ ST-GERMAIN-	1 500,00 \$
201200370 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	503,19 \$
201200371 (I)	C.M.P. MAYER INC.	151,20 \$
201200372 (I)	SLIC	34,88 \$
201200373 (I)	GROUPE CAMERON	247,24 \$
201200374 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE	189,54 \$
201200375 (I)	MINES SELEINE WINDSOR	4 950,18 \$
201200376 (I)	Visa Desjardins	236,07 \$
201200377 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES	120,72 \$
201200378 (I)	R.B. INSPECTION (1995) INC.	531,18 \$
201200379 (I)	TARDIF DIESEL INC.	2 114,12 \$
201200380 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	55,61 \$
201200381 (I)	SHER LENN INC.	46,57 \$
201200382 (I)	RESTAURANT 108	91,68 \$
201200383 (I)	ALAIN LEPITRE	150,00 \$
201200384 (I)	CLAUDE BOISVERT	30,00 \$
201200385 (I)	PITNEY WORKS	1 611,49 \$
201200386 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	176,80 \$
201200387 (I)	PUISATIERS LAPOINTE INC.	57,45 \$
201200388 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET	112,37 \$
201200389 (I)	DÉPANNEUR SAWYERVILLE	256,27 \$
201200390 (I)	GENERAL BEARING SERVICE	504,73 \$
201200391 (I)	SERRURIER HARMER	215,17 \$
201200392 (I)	AXION	201,96 \$
201200393 (I)	GENERAL TRAITEMENT	40,24 \$
201200394 (I)	LES ENTREPRISES STEVE	459,90 \$
201200395 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	411,44 \$
201200396 (I)	LA COOP DES CANTONS	17 721,11 \$
201200397 (I)	FORAGES GÉO-PROS INC.	57,43 \$

201200398 (I)	L'ENTREPOT DU	573,12 \$
201200399 (I)	PIÈCES D'AUTO ANGUS	1 111,57 \$
201200400 (I)	R.C.C. SHERBROOKE INC.	126,42 \$
201200401 (I)	COMMUNICATION PLUS	1 013,93 \$
201200402 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ	826,33 \$
201200403 (I)	THERRIEN, COUTURE	0,40 \$
201200404 (I)	COMMISSION SCOLAIRE DE	150,00 \$
201200405 (I)	LETTRO GRAPHE	620,87 \$
201200406 (I)	IMPRESSION MOREAU INC.	225,24 \$
201200407 (I)	RMS Gestion de risques Inc.	5 419,35 \$
201200408 (I)	LES ENTREPRISES ROBERT	423,23 \$
201200409 (I)	ENTREPRISE GILLES	689,85 \$
201200410 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	795,80 \$
201200411 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	5 920,98 \$
201200412 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	108,56 \$
201200413 (I)	BIOLAB - Division Thetford	390,21 \$
201200414 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 163,49 \$
201200415 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR	60,00 \$
201200416 (I)	PRODUITS CHIMIQUES CCC	4 249,77 \$
201200417 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	1 381,08 \$
201200418 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	205,54 \$
201200419 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	28,42 \$
201200420 (I)	NETRÉVOLUTION	61,41 \$
201200421 (I)	FRANÇOIS PROULX	42,00 \$
201200422 (I)	G. DOYON CENTRE DE	1 881,31 \$
201200423 (I)	ACTION SOLUTIONS SANS FIL	169,01 \$
201200424 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	823,53 \$
201200425 (I)	ÉMANUELLE LALIBERTÉ-	14,95 \$
201200426 (I)	MAGBROOKE FOURNITURE	355,14 \$
201200427 (I)	PROTEAU & ASSOCIÉS,	69,16 \$
201200428 (I)	GAZ MÉTRO	336,24 \$
201200429 (I)	9117-8418 QUÉBEC INC.	158,67 \$
201200430 (I)	TRANSPORT GUY HAMEL	24,39 \$
201200431 (I)	RÉGIE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	10 873,60 \$
201200432 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT	4 896,79 \$
201200433 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	43,65 \$
201200434 (I)	MACPEK INC.	1 452,38 \$
201200435 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	572,33 \$
201200436 (I)	STRONGCO	1 297,52 \$
201200437 (I)	Jasmin Ruel	27,72 \$
201200438 (I)	CENTRE DE L'AUTO	3 457,57 \$
201200439 (I)	CONSTRUCTION GROUPE	5 064,65 \$
201200440 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE	37,55 \$
201200441 (I)	ALARME C.S.D.R. INC.	317,33 \$
201200442 (I)	WEBTECH WIRELESS INC. -	67,20 \$
201200443 (I)	BOCK INC.	863,45 \$
201200444 (I)	EQUIPEMENT INDUSTRIEL	706,34 \$
201200445 (I)	MATERIAUX PREVOST	1 146,18 \$
201200446 (I)	LES ENTREPRISES MECA	494,39 \$
201200447 (I)	ACCESSOIRES OUTILLAGE	106,69 \$
Total:		527 977,17 \$

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

1) Achat d'abat poussière, saison 2012, adjudication d'un contrat.

Résolution 2012-04-3933

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'abat poussière, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	Prix au litre sans épandage (\$/l)	Prix au litre avec épandage (\$/l)	Total sans épandage avant taxes (\$)
Chlorure de Calcium :			
Somavrac (C.C.) inc.	---	0,302 \$	---
Multi-routes	0,315 \$	0,329 \$	91 350 \$
Les entreprises Bourget inc.	0,263 \$	0,273 \$	76 270 \$
Chlorure de Magnésium :			
Multi-routes	0,315 \$	0,329 \$	91 350 \$
SEBCI inc.	0,280 \$	0,290 \$	81 200 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement d'abat poussière (chlorure de calcium) aux Entreprises Bourget inc. pour un montant de 0,263 \$ / litre (avant taxes), conformément à leur soumission ouverte le 2 avril 2012 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Ministère des Transports, contrat de balayage de certaines rues, autorisation de signature.

Résolution 2012-04-3934

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le surintendant aux travaux publics à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat intervenu avec le ministère des Transports concernant le balayage de certaines rues.

Ce contrat est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) M. Darel Hunting et Mme Bonnie Gowans, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, échange de terrain.

Résolution 2012-04-3935

CONSIDÉRANT que M. Darel Hunting et Mme Bonnie Gowans, font une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour procéder à l'échange, avec son voisin M. Lucas Gass, de deux parcelles de terrain (lot 2 132 185 partie et lot 2 129 217 partie);

CONSIDÉRANT que M. Darel Hunting et Mme Bonnie Gowans sont producteurs forestiers et que M. Lucas Gass est producteur agricole;

CONSIDÉRANT que cette demande ne contrevient à aucune disposition reliée à la réglementation applicable sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet M. Hunting et de Mme Gowans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Reconnaissance de la Fête nationale du Québec.

Résolution 2012-04-3936

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

ATTENDU QUE la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

ATTENDU QUE la population de la Ville de Cookshire-Eaton souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

IL EST RÉSOLU, en conséquence, sur la recommandation du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

Aucune intervention.

O) Levée de la séance.

Résolution 2012-04-3937

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier